

INCORPORATION DES CONTRIBUTIONS DES VOLONTAIRES AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES EXAMENS NATIONAUX VOLONTAIRES

NOTE D'ORIENTATION POUR LE SYSTÈME DES NATIONS UNIES

LE VOLONTARIAT EST UN ACCÉLÉRATEUR DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LA DÉCENNIE D'ACTION ET AU-DELÀ

Les groupes de volontaires contribuent à la mise en œuvre de plans adaptés à leurs communautés locales et reflétant l'Agenda 2030 pour le développement durable.¹ Il est évident que toutes les interventions en matière de développement, d'aide humanitaire et de consolidation de la paix sur le plan communautaire s'appuient sur certains aspects du volontariat informel qui émergent naturellement en réponse à un événement particulier, tel qu'un tremblement de terre. Les volontaires constituent un élément essentiel des capacités et des ressources de la communauté, représentant des solutions locales et impliquant ceux qui sont le plus souvent laissés derrière.² La pandémie de COVID-19 a montré à quel point les volontaires sont indispensables pour fournir des services, diffuser de l'information, sensibiliser l'opinion et élaborer des solutions locales.

Le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) estime qu'il existe environ un milliard de volontaires dans le monde qui remplissent toute une série de fonctions au sein de leurs communautés et de leurs sociétés. Le volontariat représente une ressource énorme pour la résolution des problèmes sociaux, économiques et environnementaux dans le monde entier. Les volontaires peuvent accélérer les progrès vers les Objectifs de développement durable (ODD) dans la Décennie d'action en aidant à éliminer la pauvreté, à améliorer les services de santé et d'éducation de base, à s'attaquer aux problèmes environnementaux et à lutter contre l'exclusion sociale. Des estimations prudentes, qui tendent à prendre en compte les types de volontaires les plus visibles, ont montré que le volontariat apporte une valeur ajoutée significative aux économies et aux sociétés, que l'on estime à 2,4 % du PIB mondial (Rapport mondial sur le développement humain, 2015). Cependant, le volontariat n'est pas seulement un moyen de mener des activités de développement, il apporte également des contributions uniques qui vont au-delà des résultats d'activités de volontariat particulières en renforçant, par exemple, l'inclusion sociale, l'autonomisation, la participation, l'inclusion, l'innovation et la responsabilité.

1 <https://swvr2022.unv.org/fr/>

2 https://unv-swvr2018.org/files/51692_UNV_SWVR_2018_WEB.pdf

POURQUOI LES ENTITÉS DES NATIONS UNIES DEVRAIENT INCLURE LES CONTRIBUTIONS DU VOLONTARIAT DANS LES EXAMENS NATIONAUX VOLONTAIRES

L'importance du volontariat pour ce qui est d'atteindre les ODD est reflétée dans l'Examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système 2020 des Nations Unies (A/C.2/75/L.61), qui stipule ce qui suit : « le volontariat peut être un moyen puissant et transversal de mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable [...] et encourage le système des Nations Unies pour le développement [à] promouvoir l'environnement propice au volontariat et aux volontaires afin de renforcer la durabilité des résultats du développement ; [...] ». Pour ce faire, le système de développement des Nations Unies doit renforcer l'intégration politique du volontariat dans l'Agenda 2030 pour le développement durable. Un moyen important d'y parvenir est d'intégrer le volontariat dans les instruments clés de l'Agenda 2030 pour le développement durable et de la réforme des Nations Unies, tels que les ENV et les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable (UNSDCF). Au sein des structures de la réforme des Nations Unies, le programme VNU s'engage et soutient les États membres ainsi que les entités des Nations Unies dans la promotion de l'intégration politique du volontariat et d'un environnement propice pour que les volontaires libèrent tout leur potentiel pour la Décennie d'action.

La résolution 73/140 de l'Assemblée générale des Nations Unies du 17 décembre 2018 encourage les gouvernements, en partenariat avec les entités des Nations Unies, les organisations faisant appel aux volontaires et à d'autres parties prenantes, à prendre plusieurs mesures :

- intégrer le volontariat dans les stratégies, les politiques et les plans nationaux pour le développement ;
- inclure des informations sur l'ampleur, la contribution et l'impact du volontariat dans les ENV ;
- impliquer les volontaires dans le suivi des progrès accomplis pour ce qui est d'atteindre les ODD à l'échelle nationale et infranationale, et dans le cadre d'un effort plus vaste dans l'engagement citoyen.

Il est essentiel d'incorporer des informations sur le volontariat dans les politiques et les plans nationaux dans les ENV. Ce faisant, on veille à ce que la capacité des volontaires à faire la différence dans la réalisation de l'Agenda 2030 pour le développement durable pour le développement durable soit comprise et capitalisée. Les gouvernements peuvent alors déterminer les meilleurs moyens de mettre en œuvre les plans nationaux de développement, y compris par le biais d'un engagement à l'échelle locale, et mettre en évidence les lacunes ainsi que les possibilités pour ce qui est d'atteindre les ODD.

LE VOLONTARIAT DANS LES POLITIQUES ET LES PLANS NATIONAUX POUR LE DÉVELOPPEMENT

L'Agenda 2030 pour le développement durable reconnaît que les moyens traditionnels de mise en œuvre doivent être complétés par des mécanismes participatifs facilitant la transition vers une appropriation plus significative par toutes les personnes. Les volontaires complètent les efforts des gouvernements, améliorent la prestation de services, favorisent l'appropriation collective et contribuent aux résultats plus inclusifs et durables en matière de développement. En intégrant le volontariat dans les politiques et les plans nationaux pour le développement, les gouvernements peuvent créer un environnement propice à l'épanouissement du volontariat. Les données collectées par les volontaires peuvent contribuer à renforcer les processus de

planification et d'allocation des ressources, surtout en ce qui concerne les besoins des groupes vulnérables et marginalisés. L'intégration du volontariat dans les stratégies et les politiques sectorielles peut également servir de base au dialogue ainsi qu'à la collaboration avec les groupes de volontaires à l'échelle nationale et infranationale afin d'aborder les possibilités et les goulets d'étranglement.

L'intégration du volontariat dans les politiques et les plans nationaux pour le développement aide les gouvernements nationaux de multiples façons :

- en gagnant en légitimité et en regroupant les voix des personnes marginalisées, ce qui renforce la confiance et l'appropriation des plans et des politiques pour le développement en cours d'élaboration ;
- en élargissant les compétences, en comblant les lacunes en matière de données et en appliquant des solutions innovantes basées sur les besoins de la communauté en ce qui concerne la mise en œuvre des plans et des politiques pour le développement ;
- en étendant la prestation des services gouvernementaux, en mettant en œuvre des programmes dans des zones mal desservies et en répondant aux besoins émergents, ce qui permet une mise en œuvre plus efficace des plans et des politiques pour le développement.

COMMENT LE VOLONTARIAT EST INTÉGRÉ DANS LES ENV

Pendant trois ans à partir de 2016, la proportion des ENV établissant des rapports concernant les contributions positives du volontariat aux ODD a régulièrement augmenté, les rapports rendant mieux compte des approches de l'ensemble de la société à l'égard de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Plus précisément, ce chiffre est passé de 18 % des ENV en 2016 à un pic de 65 % en 2018. Depuis lors, et malgré la reconnaissance croissante du rôle et de la contribution des volontaires lors de la pandémie de COVID-19, la proportion des ENV rendant compte de la contribution positive des volontaires a diminué. Elle est passée de 60 % en 2019 à 55 % en 2022.

Rendre compte de l'intégration du volontariat dans les politiques et les plans nationaux dans les ENV : l'intégration du volontariat dans les politiques et les plans nationaux pour le développement continue d'évoluer. Certains États membres ont ciblé l'intégration du volontariat dans les stratégies d'ENV concernant la jeunesse, la santé ainsi que la gestion des catastrophes et les réponses aux urgences. En outre, certains États membres ont fait part de leur intention de renforcer les capacités des volontaires, en leur offrant des mesures incitatives et en créant un environnement propice au volontariat.

Rendre compte de la contribution des volontaires à l'atteinte des ODD : les États membres ont reconnu que les volontaires sont des partenaires essentiels quand il s'agit de répondre aux priorités en matière de développement à l'échelle et de soutenir la mise en œuvre des projets. Certains ENV reconnaissent également que les actions volontaires renforcent la capacité à atteindre les personnes et les communautés marginalisées. Les États membres ont également souligné le rôle des volontaires dans la lutte contre la violence fondée sur le genre et le renforcement de l'autonomie des femmes.

Preuve des avantages considérables du volontariat : les États membres disposent d'éléments montrant que les avantages du volontariat vont au-delà d'un programme unique et particulier. À titre d'exemple, le volontariat met en évidence et renforce la coopération internationale, y compris la coopération Sud-Sud. Les faits ont également révélé le rôle vital joué par les volontaires lors de la reprise après la pandémie de COVID-19 et de la réponse à cette dernière.

COMMENT LES ENTITÉS DES NATIONS UNIES PEUVENT PROMOUVOIR L'INTÉGRATION DU VOLONTARIAT DANS LES ENV

Les entités des Nations Unies peuvent encourager les États membres et leur fournir les informations nécessaires pour qu'ils reconnaissent les contributions des volontaires aux ODD dans leurs ENV respectifs. Plusieurs projets et opérations au sein du système des Nations Unies impliquent des Volontaires des Nations Unies nationaux et internationaux, et leurs rôles peuvent être mis en évidence dans les informations ENV fournies aux gouvernements. Bien qu'il n'existe pas d'approche unique, les équipes de pays des Nations Unies, les Bureaux des Coordonnateurs résidents (BCR) et d'autres entités des Nations Unies peuvent prendre les mesures suivantes pour promouvoir la reconnaissance des efforts des volontaires dans les ENV :

1. vérifier si les volontaires ont été impliqués dans des programmes, des projets et des opérations dans le pays et souligner leur rôle lorsqu'ils fournissent leurs informations au gouvernement ;
2. encourager les gouvernements à inclure les volontaires et les organisations impliquant des volontaires dans les efforts d'engagement des parties prenantes ;
3. encourager les gouvernements à évaluer les politiques et les plans nationaux dans le cadre des ODD particuliers intégrant le volontariat et à inclure les preuves dans les rapports ENV ;
4. inclure les unités de terrain et le bureau régional du programme VNU dans les discussions relatives aux ENV entre les entités des Nations Unies, en particulier par le biais de l'équipe de pays des Nations Unies et du BCR, et les tenir au courant des feuilles de route, des processus ainsi que des besoins du gouvernement en matière d'ENV. Les points focaux du programme VNU se trouvent [ici](#) ;
5. communiquer les informations provenant du programme VNU avec les points focaux ENV du gouvernement ou les équipes de rédaction si nécessaire ;
6. si des informations conjointes des Nations Unies sont fournies à un gouvernement, veiller à ce que les informations provenant du programme VNU sur le volontariat soient incluses dans le document final et communiquées au point focal ENV ou à l'équipe de rédaction de ce gouvernement.

COMMENT LE PROGRAMME VNU PEUT SOUTENIR LE SYSTÈME DES NATIONS UNIES DANS LES PRÉPARATIFS DE L'ENV

Par l'intermédiaire du Bureau du CRNU, le programme VNU peut fournir des informations – y compris des données et des preuves – sur le volontariat et la manière dont il contribue aux ODD dans les pays concernés de plusieurs manières :

- **Fournir des données et des preuves sur le volontariat dans le contexte national** sur notre [portail de connaissances](#), en particulier la [base de données sur le volontariat](#), qui fournit des informations sur les lois, les politiques et les programmes relatifs au volontariat, le travail de mesure et les rapports ENV ; la [bibliothèque de données probantes](#), qui fournit des informations sur le volontariat et les ODD ; et les [produits de la connaissance](#) comme le [rapport de synthèse mondial](#).
- **Collecter et analyser des données ainsi que des preuves sur la contribution du volontariat aux ODD dans le contexte national.** À titre d'exemple, au Sri Lanka, à la demande du Conseil gouvernemental pour le développement durable, le programme VNU a fourni des données axées sur les jeunes pour l'ENV par le biais d'enquêtes et d'analyses de données. Les informations rassemblées ont permis d'étayer les parties du rapport ENV 2022 du Sri Lanka en matière de volontariat.
- **Fournir des informations supplémentaires sur les données statistiques nationales du travail volontaire** à l'ILOSTAT : [statistiques sur le travail volontaire](#) et [description de l'indicateur : travail volontaire](#).
- **Convoquer les parties prenantes du volontariat sur le plan national pour rassembler et valider les données ainsi que les informations pour des thèmes ou des ODD particuliers.** Au Cameroun, par exemple, le programme VNU s'est associé au Ministère de la Jeunesse et à la Plateforme des acteurs du volontariat du Cameroun pour préparer une analyse de la situation sur la contribution du volontariat pour ce qui est d'atteindre les ODD 4, 5, 14, 16 et 17. Les informations rassemblées ont permis d'étayer les parties de l'ENV 2022 du Cameroun relatives au volontariat. Au Pakistan, le programme VNU a déployé un consultant en partenariat avec le PNUD pour préparer l'analyse de la situation nationale et les preuves utilisées pour contribuer au projet de rapport ENV. L'analyse de la situation nationale (ASN) a été soumise à la Commission de planification du Pakistan.
- **Rassembler les bonnes pratiques sur le volontariat pour les ODD** des gouvernements, des organisations de la société civile, du secteur privé, des entités de l'ONU et des volontaires sur notre Portail de connaissances. Par exemple, le programme VNU a déployé des volontaires en ligne pour collecter les données et l'analyse qui ont été incluses dans les parties de l'ENV 2022 de la Jamaïque relatives au volontariat.
- **Faciliter les processus de collecte de données menés par des volontaires avec des groupes cibles** (p. ex., les jeunes ou les communautés rurales) afin de combler les lacunes en matière de données pour les processus ENV. À Tuvalu, par exemple, le programme VNU a rédigé deux études de cas d'organisations partenaires impliquant des volontaires et les a vérifiées auprès de la Croix-Rouge de Tuvalu et de Tuvalu Women for Change. Il a ensuite soumis ces études de cas à l'équipe de rédaction du rapport ENV.

Ressources clés pour intégrer le volontariat dans les ENV

[Portail de connaissances sur le volontariat du programme VNU](#)

[Base de données sur le volontariat](#) : données nationales sur les lois et les politiques en matière de volontariat, de travail de mesure et de rapports ENV

[Bibliothèque de données probantes](#) : le volontariat et les ODD

[Produits de la connaissance](#) : Rapport de synthèse global, Rapports de synthèse régionaux

[Pratiques de volontariat au XXIe siècle](#)

[Bonnes pratiques](#) en matière de volontariat dans le monde entier

[ILOSTATS](#) : [statistiques sur le travail bénévole](#) et [description de l'indicateur pour le travail bénévole](#)

Ressources consacrées à la mesure : la boîte à outils pour [mesurer le volontariat pour l'Agenda 2030 pour le développement durable](#) et le [Manuel sur la mesure du travail bénévole de l'OIT](#)

Enquêtes : [Kenya 2020](#) et [Équateur 2020](#)

[Rapport sur la situation du volontariat dans le monde \(SWVR\)](#)

[L'approche du programme VNU sur le volontariat et les ODD](#)

POUR TOUTE QUESTION, CONTACTER :

Narendra Mishra

narendra.mishra@unv.org

Chef d'équipe sur l'intégration, VASS, basé au bureau du programme VNU à New York

Emiliya Asadova

emiliya.asadova@unv.org

Spécialiste de l'intégration régionale, VASS, couvrant les pays de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, basée au bureau régional du programme VNU à Bangkok

Juan Pablo Gordillo

juan.gordillo@unv.org

Spécialiste de l'intégration régionale, VASS, couvrant la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, la Commission économique pour l'Europe et la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, basé au siège du programme VNU à Bonn

Jean de Dieu Sibomana

jean.sibomana@unv.org

Spécialiste de l'intégration régionale, VASS, couvrant la Commission économique pour l'Afrique, basé au Centre régional du Programme des Nations Unies pour le développement à Addis-Abeba